

Activités financières de fonctionnement

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Exercice terminé le 31 décembre 2022

2022





Madame Julie Boivin
Mairesse

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport financier de l'année 2022 qui a été adopté lors de la séance du mardi 9 mai 2023. Encore une fois, ce sont les vérificateurs de la firme Gariépy Bussière CPA inc. qui ont produit l'audit de ce rapport. Les vérificateurs ont eu accès à l'ensemble des documents de la Municipalité afin de produire ledit rapport.

En 2022, nous avons dégagé un excédent de revenus sur les charges de 110 329\$ ce qui représente à peine 0,5 % de notre budget. Les principales variations dans les revenus sont au niveau de la perception des taxes en lien avec les nouvelles constructions (151 850 \$), la compensation de la CMM pour les municipalités rurales (76 333 \$), les mutations immobilières (363 026 \$) et l'augmentation des taux d'intérêt sur notre solde bancaire (74 538\$). Finalement, encore cette année, je souligne le travail collectif au niveau de la redevance pour la quantité de matière résiduelle que nous avons détournée des centres d'enfouissement vers le recyclage qui a permis d'aller chercher une plus grande redevance que celle prévue initialement au budget!

Au niveau des charges, il y a eu quelques variations entre le budget initial et le réel. Au niveau de la sécurité publique, nous avons ajusté la masse salariale avec la nouvelle entente de travail de notre service de sécurité incendie. À la voirie, l'entretien des bâtisses et de la machinerie a été un peu plus coûteux, particulièrement en lien avec une réparation majeure sur le chargeur sur roues Caterpillar qui a lui seul ajouté une dépense de 78 871 \$. À l'hygiène du milieu, ce sont principalement les ajustements de contrat en lien avec le prix de l'essence qui ont causé des dépassements de 139 964\$. Finalement, au niveau des loisirs, nous avons compensé le centre sportif de 200 000 \$ en 2022.

En bout d'année, nous avons donc un mince surplus budgétaire de 110 329 \$. Ce dernier sera affecté à notre excédent de fonctionnement non affecté (notre bas de laine!), qui se chiffre aujourd'hui à 2 396 126 \$ (incluant notre surplus 2022.) Nous avons aussi des fonds dans différentes réserves. Voici le montant de chacune de nos réserves au 31 décembre 2022:

Transport en commun (774 300 \$); Classique de la mairesse {34 721 \$}; Fonds pour le paiement des infrastructures (79 500 \$); Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels (173 173 \$); Fonds pour réfection et l'entretien des routes {159 234 \$}; Fonds de stationnement (11 031 \$); Réserve pour la disposition des boues (340 000 \$); Réserve pour l'eau potable (411 150 \$).

Finalement, depuis le printemps 2022, nous avons emboîté le pas, comme plusieurs municipalités, en établissant une redevance au développement. Ainsi, toute nouvelle construction desservie par l'ensemble des services municipaux doit payer une redevance au développement de 4 500 \$ par porte. Nous avons accumulé dans ce fonds 68 591 \$ entre l'adoption du règlement et la fin de l'année 2022.

Faits saillants

	BUDGET	RÉEL
REVENUS	26 200 900 \$	27 214 599 \$
CHARGES	22 736 300 \$	23 548 720 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	3 464 600 \$	3 665 879 \$
AUTRES ACTIVITÉS		
Financement	2 912 400 \$	2 981 354 \$
Affectations	552 200 \$	574 196 \$
	<hr/>	<hr/>
	3 464 600 \$	3 555 550 \$
EXCÉDENT DE L'EXERCICE		110 329 \$

À des fins de présentation seulement.

Revenus

	BUDGET	RÉEL
TAXES	19 323 500 \$	19 514 817 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	2 668 500 \$	2 676 398 \$
TRANSFERTS	1 121 900 \$	1 321 586 \$
SERVICES RENDUS	907 700 \$	1 017 504 \$
IMPOSITION DE DROITS	1 315 000 \$	1 682 641 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	564 000 \$	546 462 \$
INTÉRÊTS	225 300 \$	321 002 \$
AUTRES REVENUS	75 000 \$	134 189 \$
TOTAL	26 200 900 \$	27 214 599 \$

Charges

	BUDGET	RÉEL
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3 595 100 \$	3 641 795 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 189 500 \$	5 353 524 \$
TRANSPORT	4 694 200 \$	5 027 883 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	3 714 600 \$	4 066 010 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	123 800 \$	122 742 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	858 200 \$	821 493 \$
LOISIRS ET CULTURE	3 744 000 \$	3 684 636 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	816 900 \$	830 637 \$
	22 736 300 \$	23 548 720 \$

Dettes à long terme

ANNÉE	MONTANT	MONTANT À LA CHARGE		
		DES CONTRIBUABLES		DE TIERS
		DE L'ENSEMBLE	D'UNE PARTIE	GOUVERNEMENTS
2022	37 874 394 \$	26 068 575 \$	8 988 017 \$	2 817 802 \$
2021	35 604 789 \$	23 096 155 \$	9 494 345 \$	3 014 289 \$
2020	35 395 183 \$	22 674 646 \$	9 592 816 \$	3 127 721 \$
2019	35 972 577 \$	23 623 161 \$	8 750 818 \$	3 598 598 \$
2018	34 459 800 \$	23 735 982 \$	7 123 220 \$	3 600 598 \$
2017	36 188 340 \$	25 882 792 \$	6 397 562 \$	3 907 986 \$
2016	36 031 380 \$	25 490 833 \$	6 214 138 \$	4 326 409 \$
2015	35 547 593 \$	25 074 011 \$	6 262 396 \$	4 211 186 \$
2014	33 175 738 \$	23 998 714 \$	6 100 142 \$	3 076 882 \$
2013	31 331 183 \$	21 495 445 \$	6 326 842 \$	3 508 896 \$
2012	29 061 488 \$	19 238 529 \$	6 402 041 \$	3 420 918 \$
2011	30 989 267 \$	20 644 664 \$	6 502 288 \$	3 842 315 \$

Excédent accumulé

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ **2 396 126 \$**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ

Transport en commun **774 300 \$**

Classique de la mairesse **34 721 \$**

Fonds pour paiement de la reconstruction d'infrastructures **79 500 \$**

RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS

Fonds de roulement **2 000 000 \$**

Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels **173 173 \$**

Fonds pour réfection et entretien de routes **159 234 \$**

Fonds de contributions destiné au financement de travaux
d'infrastructure pour l'eau potable et les eaux usées **68 591 \$**

Fonds de stationnement **11 031 \$**

Réserve pour la disposition des boues **340 000 \$**

Réserve pour l'eau potable **411 150 \$**